



## L'ÉGLISE DE FLEURIEL

CETTE église (1) dépendait autrefois de l'archevêché de Bourges ; plus tard, elle fut comprise dans l'évêché de Clermont ; elle était érigée en prieuré-cure. C'est l'une des curieuses églises du Bourbonnais.

Suivant une tradition encore vivace (2), cette église aurait été fondée par une puissante châtelaine, Madame de Guise, à qui appartenait, dit-on, la paroisse entière. Après avoir tout vendu pour édifier ce beau monument, cette dame ne se réserva que la métairie de Gorgenet, dont le modeste revenu lui suffisait. L'on voit son portrait à l'entrée de la chapelle de la Vierge, copie faite d'après le dessin original qui représentait cette dame sur la pierre tombale recouvrant sa sépulture.

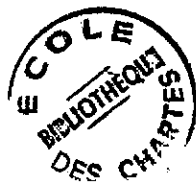
Le plan de l'église est une croix latine orientée ; le sanctuaire a été construit d'abord au XI<sup>e</sup> siècle, ainsi que le transept ; l'une des absidioles a été refaite au XIV<sup>e</sup> siècle. L'abside est semi-circulaire, et le transept offre une voûte en berceau. Cette première partie de l'église est bien distincte de la seconde qui n'a été édifiée que vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ; le clocher est du XIV<sup>e</sup> siècle.

La maîtresse abside, voûtée en cul-de-four, était autrefois percée de trois baies, symbole trinitaire à ajouter au symbole du Christ en croix, nettement figuré par la déviation de l'axe de l'église, du côté droit.

Le choeur est d'un aspect sévère, dénué d'ornements, contrairement à la seconde partie de l'église édifiée au siècle suivant. La nef, qui mesure 30 mètres de longueur sur 18 de largeur, est divisée par trois travées à arcatures en plein cintre, et comprend deux collatéraux voûtés en arête ainsi que la nef ; cette voûte hardie offre de belles proportions ; les piliers de la nef et des collatéraux sont formés de colonnes engagées semi-circulaires, ornées de superbes chapiteaux très variés et d'une bonne exécution, dont l'ornementation est empruntée aux règnes végétal et animal : là, sont des rinceaux, des volutes, des fleurs d'eau, des

(1) Nous donnons deux clichés de M. C. Grégoire, représentant une vue d'ensemble de l'église, et une vue du portail, en regrettant de ne pouvoir y joindre tous les intéressants clichés que fournirait le monument.

(2) *L'art en province*, tome XIII, p. 151.



branches de vigne ; ailleurs des allusions, un vieillard, dans une singulière posture, le menton appuyé d'une main, sur un bâton, de l'autre, il semble soutenir le poids de la voûte ; ailleurs se voient des serpents et deux oiseaux de proie torturant un autre personnage ; ce serait bien là, le symbolisme de la luxure, tandis que la gourmandise est figurée par un chat avide de saisir un collier de saucisses qu'il porte sans pouvoir les saisir ; puis ailleurs, ce sont des monstres, des têtes grimaçantes. Vers la nef, un chapiteau représente une tête vomissant des fleurs et des flammes.

Dans l'abside sont deux chapiteaux terminant deux colonnettes de dimensions très restreintes, représentant deux têtes humaines dont le style et l'exécution barbares contrastent singulièrement avec les autres décorations sculpturales si parfaites, malheureusement enpâtées sous plusieurs couches de badigeon, qui recouvrent aussi la décoration polychrome de l'église faite d'assises filées en jaune et ornées de rosettes rouges.

Les baies percées dans les murs latéraux sont terminées en plein cintre et y sont de grandes proportions.

Le clocher repose directement sur le transept, moyen pratique d'utiliser les piliers de l'arc triomphal et ceux qui précèdent l'abside, de souder naturellement le toit de la nef avec celui de l'abside, et de masquer leur rencontre nécessairement irrégulière.

Une petite porte, percée sur le collatéral gauche, vers le *xvi<sup>e</sup>* siècle, a un linteau en accolade, chargé d'un écusson portant *trois tiercefeuilles et un cœur brochant*.

L'extérieur est non moins remarquable que l'intérieur ; une superbe flèche, édifiée vers le *xiv<sup>e</sup>* siècle, surmonte une base octogonale percée sur ses faces d'arcatures ogivales géminées ; dans l'intrados de plusieurs baies se remarquent le monogramme du Christ et celui de la Vierge Marie :

a  
m  
ihs

L'entablement autour de l'église est supporté par une série de corbeaux sculptés, très variés de forme et d'ornementation, parmi lesquels on remarque des griffons ailés, des monstres, et surtout des têtes de félins (1).

(1) Le griffon, animal hybride, représente la ruse (Mgr CROSNIER, *Iconog. chrét.*, Paris, in-8°, 1846, 1<sup>re</sup> éd., p. 326).

Le portail est un remarquable spécimen de l'architecture bourguignonne qui caractérise cette église ; il est dans un bel état de conservation, et c'est l'un des plus beaux du Bourbonnais. Il est d'un aspect sévère, dû surtout à sa construction en pierres régulièrement appareillées. Deux gros éperons sont l'avant-garde de ce portail à arcatures en plein cintre et formant une forte saillie en avant. L'entablement est protégé par un toit papeloné amorti par un larmier que soutiennent des modillons divisant le dessous en compartiments où sont sculptées des rosaces alternant les figures humaines de ces modillons.

Au-dessus est percée une rosace en épicycloïde à huit lobes rentrants, et contournée extérieurement par une forte moulure torique.

La porte est enfoncée sous une voussure profonde, moulurée, dont les retombées sont supportées par quatre colonnes accouplées de chaque côté, et par deux pilastres de front, cannelés ayant 2 mètres de hauteur, sur 0 m. 35 de largeur, ornés de deux beaux chapiteaux.

Les moulures très variées sont fuselées ; les chapiteaux d'une bonne exécution étaient autrefois rehaussés d'or, de pourpre et d'azur. Une grosse tore fuselée encadre le cintre ; sur le tympan sont sculptées les armes de la fondatrice ou des fondateurs bienfaiteurs de l'église : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, deux en chef, une en pointe, l'écu timbré d'une couronne de marquis, et pour tenants deux griffons.*

Les armes des Le Long de Chenillat, famille du x<sup>ve</sup> siècle, se rapportent bien à celles du tympan ; non loin de Fleuriel, sur la commune de Cesset, sont les ruines et la tour de Chenillat. Ces seigneurs ont peut-être contribué aux frais d'entretien et de réparation de l'église, car les armoiries des anciens Chenillat ne sont pas connues, bien qu'ils aient habité ce pays dès le xiv<sup>e</sup> siècle. Le premier connu est Petrus de Chenillaco de Hayes, alias Asiis, Damoiseau qui possédait des dîmes, cens et rentes ès paroisse de Chateley châteltenie de Hérisson en 1298 (1).

Mareton de Chenillac damoiseau, Perrin, aussi damoiseau, Jaumin et Brondin de Chenillac possédaient en 1332, des maisons, terres, bois, garennes et divers cens de taille ès paroisses de Treben, Mellars, Feline, Monesty, Saucier et Verneuil.

Jehan de Chenillac des Hayes avait maison forte à Viellefons, en la châteltenie de Verneuil, 1350, et moitié de l'hostel Bobonat à Chantelle.

Jehanne de Chenillac, damoiselle, femme de Pierre de Montjournal, chevalier, chambellan du duc de Bourbon, hôtel fort des Hays, paroisse de Trebent et Viellefons à Feline en 1397.

(1) DOM BETENCOURT, tome 1. Paris, Bachelin-Deflorenne, nouv. éd.

Il est à supposer que ces Chenillac n'avaient rien de commun avec les suivants, bien qu'ils possédèrent les mêmes fiefs que les premiers (1).

Hugonin Le Long de Chenillac, damoiseau, rentes et tailles es, paroisse de Tresail et Lubi (Trezelles et Lubié) en 1375.

François Le Long, Ecuyer, possédait les fiefs de Saugère et de Chinière, es paroisses de Saint-Marcel et Saulcet, 1682.

Hilaire Le Long, Sr de Chenillat, et de Fougis, capitaine de vaisseau, et son frère François, étaient fils de Gaspard, seigneur de Thionnes, et de Charlotte Louise de La Loë, remariée au marquis de Saint-Gelais de Lusignan, 1717.

Enfin, Gilbert Le Long, Seigneur de Chenillat, Fougis, Viellefons, etc., était Curé de Givrette en 1726. Il avait une portion de dime à Treuil-Chevalier, paroisse Dessertines, châtellenie de Montluçon.

Mais revenons à cette belle façade si harmonieuse dans ses proportions : les chapiteaux des colonnettes mesurent 0<sup>m</sup>,45 × 0<sup>m</sup>,42, les colonnes reposent sur un massif en pierre d'appareil et qui est également orné.

La porte à deux vantaux a conservé ses pentures primitives, habilement forgées sans avoir été retouchées à la lime ; le membron principal est divisé au tiers par un étranglement renforcé, il porte dans sa longueur une double ligne parallèle de dentelures semi-circulaire, et une série de creux obtenus à l'aide de poinçons, variés. Les extrémités se divisent en palmettes contournées. Ces pentures sont un rare spécimen de ferronnerie du xiv<sup>e</sup> siècle.

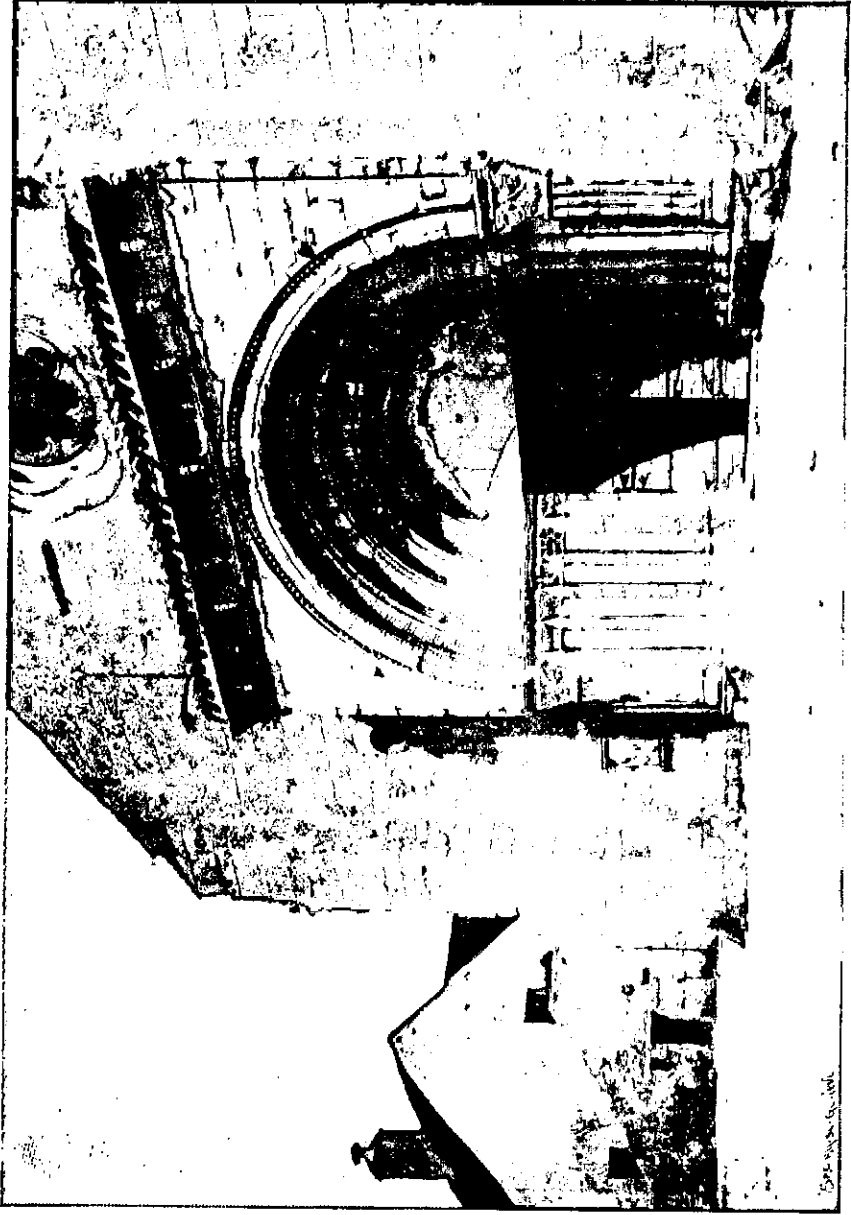
L'église appartient au roman fleuri, bourguignon pour la plus grande partie ; nous verrons en effet que Fleuriel dépendait primitivement de l'abbaye de Tournus, puis d'Evaux au diocèse du Berry, et enfin du diocèse de Clermont. Saint-Pourçain, qui possédait Fleuriel en 1105, dépendait alors avec trente églises du Bourbonnais de l'abbaye de Tournus.

Bien que sur le territoire auvergnat, cette église n'a aucun rapport avec le roman, ni le style transitoire auvergnat, caractérisé par la sobriété d'ornementation, la sévérité, les cordons billetés, l'étroitesse des nefs, la rareté et l'exiguïté des baies ; etc. Aucun de ces caractères ne se retrouve à Fleuriel, tandis que les cannelures des pilastres, les dimensions des nefs, des baies de l'édifice et son ornementation, rappellent l'école bourguignonne.

Il est regrettable que ce monument, l'un des plus beaux spécimens de l'architecture religieuse du xiv<sup>e</sup>-xiii<sup>e</sup> siècle, ne soit point classé, et nous appelons sur lui, l'attention de l'inspecteur des monuments diocésains.

À la Révolution, l'église devint la propriété de l'Etat, et fut vendue

(1) DE SOULTRAIT, *Arm. du Bourbon.*, 2<sup>e</sup> éd., tome II, 1890.



ÉGLISE DE FLEURIEL

(Façade et Portail)

1904

comme domaine national pour la somme de 40,000 livres, au citoyen Raynaud ; le presbytère fut adjugé au citoyen Bonnet-Ferrondeau, moyennant 2,520 livres.

Nous rappellerons brièvement quelques faits historiques relatifs à l'église de Fleuriel.

— 1105 —

Une bulle datée du 24 avril 1105 donnée par le pape Pascal II à Pierre, abbé de Tournus, lui confirmant la possession d'un nombre considérable d'églises de l'évêché de Clermont ; on y trouve : *In episcopatu cum ecclesiis de Floriaco.*

— 1158 —

L'église de Sainte-Marie de Fleuriel faisait partie de l'ancien archiprêtré de Chantelle et formait un prieuré-cure.

Le 24 mai 1158, le pape Adrien IV confirme à Gaufrède, prévôt de Saint-Pierre et Saint-Paul d'Evau, la possession de tous ses biens compris dans l'évêché de Limagne, dans l'archiprêtré de Bourges, en assurant aux moines d'Evau le droit de placer dans les églises paroissiales les chanoines tirés de la prévôté d'Evau, on y remarque :

*Ecclesiam Sancte Mariae de Floriaco.*

— 1179 —

Dans une autre bulle du pape Alexandre III, datée du 8 avril 1179, adressée à Girard, abbé de Tournus, il lui confirme cette abbaye dans les possessions du diocèse de Clermont :

« *Alexander Episcopus Servus Servorum Dei Dilectis filiis :*

« *Girardo tremor Chiensis monasterii Abbati : . . . . .*

« *De Floriaco Cum capelle de Cavarocha. »*

— 1284 —

« *Exempta ex Instrumento visitationi quam fecit Simon (1), Archiepiscopus Bituricensis. Anno 1284.*

« *31 die veneris ad Fleurecy, Prioratum de Abbatia Turnociensi.*

« Anno 1287

« 21 — *Apud Gannat.*

« 22 — *Die martis, ad Prioratur de Fleuret. »*

— 1566 —

Le prieuré-cure de Fleuriel au diocèse de Bourges vaut 300 livres annuellement.

Le prieuré de Fleuriel recevait annuellement 5 l. de rente en argent du domaine de la Châtellenie de Chantelle, accensé à maître Jean Foullé, conseiller du Roi, qui le tenait pour six années (2).

(1) Simon de Beaulieu.

(2) Nicolas DE NICOLAY, *Descrip. du Bourbonnais.*

— 1686 —

Le prieuré valait 800 livres de rente et la taille s'élevait à 1400 livres (1).

On remarque dans cette paroisse les anciens fiefs de Baugalerie du Plair, de la Vauvre, de la Joliette, des Allots, de la Tillée, et le bois de la Troncie qui appartient au Roi.

— 1764 —

Fleuriel faisait partie de la subdélégation de Saint-Pourçain qui comprenait trente-sept paroisses, et dont le subdélégué était M. de la Codre de Montpansin.

Fleuriel possède tout un poème de pierre : son église ! Le paroissien y retrouve la maison de Dieu qui était celle de ses aïeux et la sienne, ses souvenirs d'enfance et ceux qui marquèrent les diverses phases de sa vie, immuable au sommet de la petite montagne ; il la cherche du regard, au retour du service qu'il devait à la patrie ; à trois lieues de distance il découvre avec émotion son vieux clocher qui semble lui dire : « Presse le pas, ton pays est là » ; il n'a pu voir encore la maison paternelle, mais il a aperçu son église et il sera bientôt au foyer paternel. Aussi, ce n'est pas sans respect que l'on visite ces archives de granit, témoins de la vie de près de quarante générations.

A Fleuriel, comme dans toutes les églises de la transition, tout y est symbolique, dans l'ensemble comme dans les détails, à l'extérieur comme à l'intérieur, et cela, sans rompre l'harmonie architecturale ou décorative. Les grands mystères de la religion chrétienne y ont été représentés, à cette époque où la culture intellectuelle ne se développait que très lentement dans les campagnes, malgré les institutions de Charlemagne ; il fallait parler aux yeux et à l'âme un langage spécial ; aussi, nul doute que les anciens connaissaient et définissaient bien mieux que de nos jours, le caractère symbolique de leurs églises. Ce n'était assurément pas pour le prêtre seulement, que l'église romane et celles édifiées plus tard présentaient tant d'enseignements par le symbole que chacune de ses parties représentait.

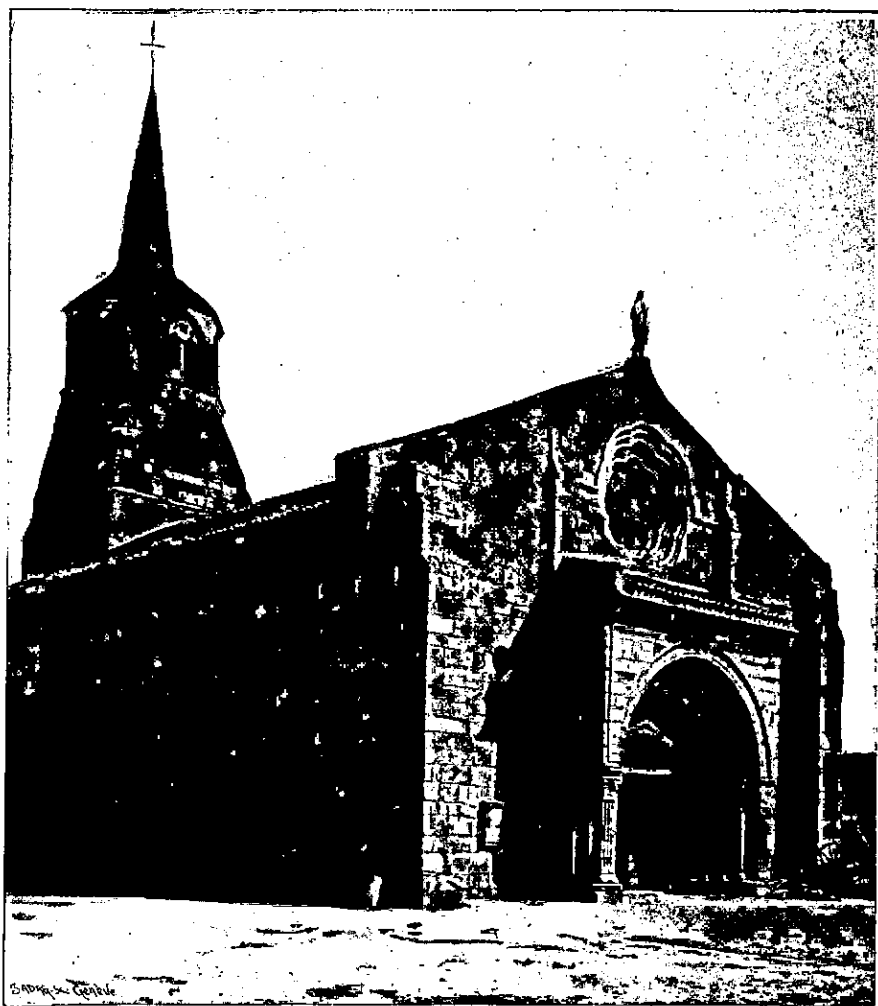
Aujourd'hui, le symbolisme de l'église est ignoré des masses, qui ne voient plus en elle qu'un monument, dont on discute la forme, l'étendue, l'élevation, les détails de son ornementation et de son mobilier !

Aux XI<sup>e</sup> comme au XII<sup>e</sup> siècle, et jusqu'à la Renaissance, l'église était un acte de foi, rendu visible et saisissable et dont le langage mystique en était le caractère.

Francis PÉROT.

Moulins, le 4 août 1891.

(1) D'ARGOUCES, *Procès-verbal de la généralité de Moulins.*



ÉGLISE DE FLEURIEL  
(Vue d'ensemble)